



03002832

FORMULE IV



Déposé au greffe du tribunal de commerce
de 27 DEC 2002
le

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

LABORATOIRES DENTAIRE ASSOCIES

3. Forme juridique (en entier)

Société Anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

Rue Longue Hayouille 1
4620 FLERON

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Liège n° 123.519

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

415.249.377.

7. Objet de l'acte

Prorogation des mandats des Administrateurs

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

Les mandats des administrateurs étant arrivés à leur terme en
2000, il est décidé à l'unanimité des voix, lors de l'assemblée
générale ordinaire du 29 juin 2001, de proroger les mandats
des administrateurs en place jusqu'à l'assemblée générale
ordinaire de 2006 soit :

- Henri BASTIN, domicilié rue Charles Magnette, 12 C à
Liège, administrateur et président du conseil
d'administration,
- Joseph JACQUET, domicilié Bouresse, 31 A à 4560 Bois-
et-Borsu, administrateur-délégué,
- Manuel BASTIN, domicilié rue E. Jehacs à 4620 Fléron,
administrateur-délégué.

Le mandat de Monsieur Henri BASTIN est exercé à titre
gratuit Les administrateurs acceptent leurs nominations.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Henri BASTIN

Administrateur, Président

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.